

**Province de Québec  
M.R.C. d'Arthabaska  
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 6 février 2012 à 19h30, au bureau municipal, au 25 rue Des Loisirs.

Sont présents :  
Colette Gagnon, conseillère  
Mélanie Vogt, conseillère  
Diane Kirouac, conseillère  
Denis Giguère, conseiller  
Michel Ducharme, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, M. Alain St-Pierre. Mme Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.  
La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30.

**Mot du maire**

M. St-Pierre invite les gens à participer au brunch des Placoteux, ce dimanche 12 février prochain, organisé par l'Âge d'Or, lequel soulignera le 5<sup>ième</sup> anniversaire du journal j'Â la Bougeotte.

**2012-12 Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par M. Denis Giguère, conseiller

**Que** l'ordre du jour du 6 février 2012 soit adopté et que le varia demeure ouvert.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2012-13 Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 janvier 2012**

Proposé par M. Michel Ducharme, conseiller

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 9 janvier 2012 soit adopté tel que rédigé.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2012-14 Approbation des comptes pour la période du 9 janvier au 6 février 2012**

Proposé par Mme Colette Gagnon, conseillère

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés au journal des déboursés, dont une copie a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

Registre des chèques # 401 à 469

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**Certificat de disponibilité de crédit**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 6 février 2012

---

Suzanne Crête, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**2012-15 Désignation d'un signataire – MDDEP**

**Attendu que** la Municipalité désire installer un système de traitement de l'eau potable pour la Salle du Pavillon du Général Maurice Baril afin de régler les problèmes de contamination d'eau;

**Attendu que** les plans et devis pour le système de traitement d'eau ont été établis par la firme d'ingénierie EXP;

**Attendu qu'**une demande d'autorisation a été transmise au MDDEP précédemment ;

**Attendu qu'**en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement, la Municipalité doit également faire une déclaration au MDDEP;

Proposé par Mme Colette Gagnon, conseillère

**Que** Mme Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit autorisée, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Albert, à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement, y compris l'attestation d'exactitude.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2012-16 Mandat pour la modification du règlement d'urbanisme (plan de zonage) pour la création d'îlots commerciaux sur la rue Principale et autres**

**Attendu que** la Municipalité de Saint-Albert a demandé à la MRC d'Arthabaska, en collaboration avec le Ministère des Affaires municipales, de l'occupation et du territoire (MAMROT), la modification de son schéma d'aménagement afin de permettre la création d'îlots commerciaux sur la rue Principale et autres;

**Attendu que** cette modification exigeait également une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) qui vient d'être délivré en début d'année 2012;

Proposé par Mme Diane Kirouac, conseillère

**Que** la Municipalité de Saint-Albert mandate la firme EXP pour modifier son règlement de zonage no. 2007-08 afin d'incorporer les îlots commerciaux sur la rue Principale et autres.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2012-17 Demande de dérogation mineure Paul-Aimé Breton**

**Attendu que** M. Paul-Aimé Breton est propriétaire d'un terrain sur les lots P-1058, 1058-20, dans le secteur du Petit-Rapide, d'une superficie de 2513,17 mètres carrés;

**Attendu que** M. Breton demande au conseil une dérogation mineure sur la superficie de son terrain afin de pouvoir le mettre en vente comme un terrain bâtissable pour une éventuelle propriété;

**Attendu que** le règlement municipal exige une superficie minimale de 3000 mètres carrés pour construire une propriété;

Proposé par Mme Mélanie Vogt, conseillère

**Que** la demande de dérogation mineure de M. Breton soit acceptée.

**Adopté** à la majorité des conseillers

**2012-18 Achats des équipements pour le Parcours Multi-Santé du projet Municipalité Amie des Aînés (MADA 1)**

**Attendu que** la Municipalité de Saint-Albert va procéder à l'implantation d'un parcours multi-santé pour aînés dans le cadre du programme Municipalité Amie des Aînés (MADA 1) cet été;

**Attendu qu'**afin de respecter les échéanciers fixés pour la réalisation du projet, la Municipalité doit mettre en commande les équipements auprès du fournisseur sélectionné;

Proposé par Mme Colette Gagnon, conseillère

**Que** la Municipalité de Saint-Albert commande les équipements à l'entreprise Go-Élan;

**Que** la Municipalité de Saint-Albert autorise Mme Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2012-19 Déléguer un représentant de la Municipalité à la vente pour défaut de paiement de taxes à la MRC d'Arthabaska**

**Attendu que** la Municipalité de Saint-Albert a engagé une procédure de ventes pour taxes concernant 3 terrains en collaboration avec la MRC d'Arthabaska;

**Attendu que** la vente aura lieu le 8 mars prochain dans les bureaux de la Ville de Victoriaville;

**Attendu que** la Municipalité de Saint-Albert doit désigner un représentant qui agira pour et au nom de la Municipalité lors de la vente;

Proposé par M. Michel Ducharme, conseiller

**Que** la Municipalité de Saint-Albert nomme Mme Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, à agir comme représentante de la municipalité lors de la vente pour défaut de paiement des taxes.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2012-20 Demande de lotissement-J. Alain Laroche**

**Attendu que** la Municipalité de Saint-Albert est en démarche pour vendre une partie de terrain dans le Petit-Rang 6 à M. J. Alain Laroche;

**Attendu que** l'arpenteur-géomètre Daniel Collin a fait parvenir à la Municipalité de Saint-Albert une demande de lotissement à cet effet;

Proposé par M. Denis Giguère, conseiller

**Que** la Municipalité de St-Albert autorise M. Alain St-Pierre, maire, ainsi que Mme Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la municipalité le dit document de lotissement.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2012-21 Levée de la séance du 6 février 2012**

Proposé par Mme Mélanie Vogt, conseillère

**Que** la séance soit levée à 20h27.

---

Alain St-Pierre, maire

---

Suzanne Crête, directrice générale  
secrétaire-trésorière